



Mairie
2, Place du Docteur Guy Jourdan, 22490 Pleslin Trigavou
Tél. : 02.96.27.80.03
Courriel : mairie@pleslintrigavou.fr

Merci de déposer votre dossier en
Mairie avant le **07 Juillet**

DOSSIER ENFANCE 2023 / 2024

Restauration Scolaire / Accueil Périscolaire

GROUPE SCOLAIRE		
<input type="checkbox"/> Charles Josselin	<input type="checkbox"/> Georges Hervé	<input type="checkbox"/> St Joseph (Hors garderie)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES ENFANTS
<p>1^{er} enfant : NOM / PRENOM :</p> <p>SEXE : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/></p> <p>Né(e) le :</p> <p>Classe fréquentée année scolaire 2023/2024 :</p> <p><input type="checkbox"/> J'autorise mon enfant à sortir seul après la garderie. Je décharge la Mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de mon enfant.</p>
<p>2^{ème} enfant : NOM / PRENOM :</p> <p>SEXE : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/></p> <p>Né(e) le :</p> <p>Classe fréquentée année scolaire 2023/2024 :</p> <p><input type="checkbox"/> J'autorise mon enfant à sortir seul après la garderie. Je décharge la Mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de mon enfant.</p>
<p>3^{ème} enfant : NOM / PRENOM :</p> <p>SEXE : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/></p> <p>Né(e) le :</p> <p>Classe fréquentée année scolaire 2023/2024 :</p> <p><input type="checkbox"/> J'autorise mon enfant à sortir seul après la garderie. Je décharge la Mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de mon enfant.</p>

FAMILLE : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL (AUX) DE(S) (L') ENFANT(S)

Attention ! La facture sera adressée à la personne mentionnée dans le cadre N°1

N°1 Père Mère Tuteur

NOM :

PRENOM :

Adresse :

.....

CP : VILLE :

Situation familiale * :

Profession :

Tél. Domicile :

Tél. Travail :

Tél. Portable :

Adresse mail :

Autorité parentale Oui Non

(En cas de réponse négative joindre la copie de la décision judiciaire, ou tout autre document le justifiant)

***facultatif**

N°2 Père Mère Tuteur

NOM :

PRENOM :

Adresse :

.....

CP : VILLE :

Situation familiale * :

Profession :

Tél. Domicile :

Tél. Travail :

Tél. Portable :

Adresse mail :

Autorité parentale Oui Non

(En cas de réponse négative joindre la copie de la décision judiciaire, ou tout autre document le justifiant)

**PERSONNES À PRÉVENIR ET AUTORISÉES À RÉCUPÉRER LE(S) ENFANT(S)
(les personnes doivent être majeures)**

Nom :

Prénom :

En qualité de :

.....

N° téléphone :

.....

Nom :

Prénom :

En qualité de :

.....

N° téléphone :

.....

Nom :

Prénom :

En qualité de :

.....

N° téléphone :

.....

Nom :

Prénom :

En qualité de :

.....

N° téléphone :

.....

Mise en place d'une tarification sociale dans les cantines

Depuis le 1^{er} mars 2022 une tarification à 4 tranches est appliquée selon le quotient familial (QF) ; ainsi les familles des communes de Pleslin Trigavou et de Trémereuc doivent fournir **une attestation du quotient familial en cours**. (Pour les allocataires MSA ou tout autre organisme, merci de fournir votre dernier avis d'imposition).

En l'absence du QF, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Le tarif unique de 4,20 € par repas pour les enfants extérieurs à la commune reste inchangé.

Nouvelle grille tarifaire

Tranche	Quotient Familial (QF)	Tarif
1	0 – 800	1.00 €
2	801 – 1000	3.00 €
3	1001 – 1400	3.20 €
4	1401 et plus	3.40 €

LES INSCRIPTIONS

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNÉE ENTIÈRE :

➤ Inscription permanente en :

- Semaine complète
- Semaine incomplète

Jours de fréquentation si semaine incomplète (cocher les jours fréquentés)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

➤ Inscription occasionnelle

- Régime dérogatoire : Si les modalités d'inscription proposées ne sont pas compatibles avec votre organisation professionnelle (planning aléatoire), une demande de régime dérogatoire peut être déposée en mairie et sera étudiée au cas par cas et validée pour l'année en cours.



Afin d'éviter d'éventuels différends sur la facturation, nous vous invitons à lire attentivement le règlement ci-joint et à le conserver précieusement afin de vous y référer au cours de l'année scolaire.

**INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (garderies municipales)
Ecoles publiques Georges Hervé et Charles Josselin**

Afin d'optimiser l'organisation de la garderie périscolaire (gestion du personnel et du goûter) merci d'inscrire vos enfants à l'avance **directement en garderie.**

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Vous pouvez nous transmettre les informations que vous jugerez utiles

Prénom du 1^{er} enfant :

- Allergies Alimentaire :
- Autres :
- Projet d'Accueil Individualisé Oui Non
- Autre régime alimentaire Oui Non
- Handicap nécessitant une prise en charge particulière Oui Non

Prénom du 2^{ème} enfant :

- Allergies Alimentaire :
- Autres :
- Projet d'Accueil Individualisé Oui Non
- Autre régime alimentaire Oui Non
- Handicap nécessitant une prise en charge particulière Oui Non

Prénom du 3^{ème} enfant :

- Allergies Alimentaire : Autres :
- Projet d'Accueil Individualisé) Oui Non
- Autre régime alimentaire Oui Non
- Handicap nécessitant une prise en charge particulière Oui Non

Pour toutes les allergies, prendre contact avec la mairie pour mise en place d'un suivi personnalisé de votre (vos) enfant (s).

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e)
responsable légal de(s) (l') enfant(s) :

- Atteste que tous les renseignements fournis lors de l'inscription de mon (mes) enfant(s) sont exacts ;
- M'engage à notifier toute modification des données concernant mon (mes) enfant(s) à la mairie ;
- Autorise le responsable de l'accueil à prendre en cas d'urgence toutes les mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale ou autre) rendues nécessaires par l'état de santé de mon (mes) enfant(s) ;
- Autorise la commune à traiter les données médicales que j'ai portées à sa connaissance ;
- Autorise les services municipaux et le personnel scolaire à prendre des photos et vidéos de mon (mes) enfant(s) sur le temps scolaire et périscolaire et à s'en servir pour :
 - le bulletin municipal : Oui Non
 - le site internet de la commune : Oui Non
- Autorise mon (mes) enfant(s) à participer à toutes les activités proposées lors des temps périscolaires ;
- Autorise la transmission de mes coordonnées à l'Association des Parents d'Elèves.
- Atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs des services périscolaires et en accepter les clauses.

Fait à le Signature :

Annexes que vous devez conserver :

- Règlements restaurants scolaires et accueil périscolaire
- Règlement Général sur la Protection des Données